



Onzième session  
Point 43 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 1957

Chapitre 18 : Office de l'Organisation des Nations Unies à Genève

Treizième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives  
et budgétaires à la onzième session de l'Assemblée générale

1. Le Secrétaire général a proposé (A/C.5/669), et le Comité consultatif recommande actuellement, d'augmenter comme suit le nombre des postes permanents prévus pour les conférences et les services généraux de l'Office de Genève en 1957 ceci afin de faire face au volume accru des travaux de traduction en russe :
  - a) Section russe de traduction : deux postes de traducteurs (administrateurs de deuxième classe);
  - b) Central sténo-dactylographique russe : deux postes d'agents des services généraux de la classe 3.
2. Si la quantité de travail reste sensiblement la même, l'ouverture requise d'un crédit de 20,400 dollars au titre des postes permanents s'accompagnera d'une réduction correspondante dans l'emploi de personnel temporaire pour des travaux de traduction et travaux connexes. Les dépenses faites à ce titre se sont élevées à 13,200 dollars en 1955 et sont estimées à 27,000 dollars pour 1956.
3. Le Comité consultatif recommande en conséquence que le montant inscrit à l'article premier du chapitre 18 du budget de 1957 soit augmenté de 20,400 dollars. Le Comité demandera, dans le courant de 1957, un état de la situation à l'Office de Genève en ce qui concerne a) les dépenses résultant de l'emploi de personnel temporaire pour des traductions en russe, et b) l'arriéré de ces traductions.

-----